



Monsieur Claude Wiseler
Président de la
Chambre des Député·e·s
Luxembourg

Luxembourg, le 23 mars 2026

Monsieur le Président,

Par la présente, je me permets de poser une question à **Madame la Ministre de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Viticulture** concernant **l'optimisation de l'alimentation animale comme levier de réduction des émissions d'ammoniac et de méthane.**

Dans un article publié dans le Lëtzebuurger Bauer du 12 décembre 2025, il est fait état du 3^e « Dag vun der Landwirtschaft », au cours duquel la question des émissions d'ammoniac a été abordée, notamment à travers la présentation de résultats issus de travaux menés par Convis ainsi qu'au sein du réseau de fermes agricoles « Praktijkbedriven » aux Pays-Bas.

Selon cet article, un représentant de Convis a mis en évidence les différences importantes en matière d'émissions d'ammoniac selon les types d'exploitations et les pratiques mises en œuvre. Convis a développé une typologie d'exploitation d'élevage laitière basée sur trois critères : la composition de la ration du troupeau laitier, l'intensité de la production laitière et l'efficacité de l'utilisation de concentrés.

Les résultats de Convis soulignent que l'optimisation de l'alimentation animale à travers une adaptation de la teneur en protéines constitue un levier important permettant de réduire les émissions à la source, l'efficacité de l'utilisation de l'azote au niveau de l'alimentation animale ayant un effet significatif sur les émissions d'ammoniac. Selon l'intervenant, la réduction des émissions par l'optimisation de l'alimentation constitue l'approche à la fois la plus économique et la plus efficace, puisqu'elle permet d'agir directement à la source en diminuant l'apport en ammoniac. A défaut d'une action à ce niveau, des réductions restent possibles, mais nécessitent des solutions plus complexes et nettement plus coûteuses.

Sur base de ces travaux, Convis a développé un rapport d'alimentation (« Futterbericht ») sur base duquel les exploitations reçoivent des recommandations individualisées.

Lors de la journée, un exemple concret d'une exploitation agricole néerlandaise faisant partie du réseau de recherche « Praktijkbedrijven » a été présenté. Le réseau de recherche développe et met en œuvre des mesures concrètes de réduction des émissions de méthane et d'ammoniac, et a l'objectif concret de réduire les émissions d'ammoniac de 30%. L'exemple présenté montre qu'une approche systématique, combinant le suivi rigoureux des données, un conseil technique et une adaptation des pratiques agricoles (une utilisation accrue de l'herbe fraîche, une adaptation des pratiques de fertilisation et d'autres adaptations techniques) a permis de réduire les émissions d'ammoniac de 20% en quatre années.

En ce qui concerne le méthane, l'article indique que le gouvernement travaille actuellement sur la mise en place d'une aide à la réduction des émissions de méthane des vaches laitières en deux variantes.

Dans ce contexte, je me permets de poser les questions suivantes :

1. **Comment Madame la Ministre évalue-t-elle les résultats évoqués lors du « Dag vun der Landwirtschaft » concernant l'impact de l'optimisation de l'alimentation animale sur les émissions d'ammoniac ?**
2. **Madame la Ministre partage-t-elle l'analyse selon laquelle l'optimisation de l'alimentation constitue le levier le plus efficace et le plus économique pour réduire les émissions à la source ? Si oui, comment les résultats seront-ils**

intégrés dans les stratégies nationales de réduction des émissions d'ammoniac et traduits en politiques et mesures concrètes ?

- 3. Dans ce contexte, quelles mesures concrètes (conseil, formation, incitations financières) sont prévues pour encourager l'adaptation de l'alimentation du bétail au sein des exploitations en vue de réduire les émissions d'ammoniac ?**
- 4. Madame la Ministre peut-elle préciser les deux variantes d'aide actuellement à l'étude pour la réduction des émissions de méthane des vaches laitières, ainsi que leur calendrier de mise en œuvre ?**
- 5. De manière plus générale, quelles interventions Madame la Ministre considère-t-elle comme prioritaires pour permettre aux exploitants agricoles de réduire les émissions de méthane au sein de leurs exploitations ?**

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.



Joëlle Welfring
Députée